

Département de la
Haute-Loire

Arrondissement
D'YSSINGEAUX

Communauté de
Communes
LOIRE SEMENE

**BUREAU DE LA COMMUNAUTE DE
COMMUNES « LOIRE SEMENE »**

REUNION DU 10/12/2024

DECISION N° 20241210_B_150

Étaient présents : Frédéric GIRODET, Claude VIAL,
Emmanuel SALGADO, Roland RIVET, Daniel DURIEUX,
Patrick Bruno MARCON, Yves BOMPUIS,
Christine BONNEFOY,

Étaient excusées représentées : Nathalie JOLIVET : Pouvoir
à Claude VIAL, Martine GINET : Pouvoir à Emmanuel
SALGADO

VU le Code Général des Collectivités territoriales, article L 5211-10
alinéas 3 et 4,

VU la délibération n° 20240924_D_087 du Conseil Communautaire du
24 septembre 2024 portant sur les délégations du Conseil
Communautaire au Bureau et au Président,

Commission : Culture - Patrimoine :

**Objet : Attribution du marché de maîtrise d'œuvre pour la scénographie,
l'aménagement du Musée de la Faulx et la valorisation du patrimoine industriel**

Le Bureau,

N° 20241210_B_150

Après avoir pris connaissance du rapport de Monsieur le Président et conformément
à la délégation qui lui a été consentie par le Conseil Communautaire en la matière,

- Décide de retenir pour le marché de maîtrise d'œuvre relatif à la scénographie, l'aménagement du Musée de la Faulx et la valorisation du patrimoine industriel de la commune de Pont Salomon, L'Atelier des Charrons domiciliée 45 rue de la Mulatière à Saint Etienne (42100) pour un coût forfaitaire de 44 450,00 € HT pour un marché d'une durée de 13 mois à compter du 20 décembre 2024,

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture
ou Sous-Préfecture
le :

- Et autorise le Président à signer ledit marché.

Fait à La Séauve-sur-Semène, le 10 décembre 2024

Le Président

Frédéric GIRODET



AR Prefecture

043-244301131-20241210-20241210_B_150-AU
Reçu le 27/12/2024